

# LVA hebdo

INFORMATIONS MUNICIPALES



"Jamais d'accent sur le e de ego !  
Ce serait un pléonasme puisqu'un ego  
ne cesse de mettre l'accent sur lui."

Bernard Pivot



## Le chiffre

# 831

injections inoculées  
en une semaine au  
centre de vaccination  
de Saint-Amand-les-Eaux

▶ 3 Au centre  
de vaccination,  
on mise sur  
l'anticipation

▶ 7 Top départ  
pour les  
inscriptions  
scolaires



▶ 4

# Saint-Amand poursuit son parcours européen

## Comment aider nos artisans et nos commerçants à être (mieux) visibles sur le net ?



### Cinquante ans de mariage ou plus ? Faites-vous connaître pour être mis à l'honneur !

Chaque année, la Ville organise une cérémonie pour rendre hommage aux couples célébrant leurs noces d'or, de diamant, de palissandre ou de platine. En raison de la crise sanitaire, la cérémonie 2020 n'a pas pu être organisée. Si vous avez fêté un tel anniversaire, et afin de pouvoir bénéficier de la reconnaissance de la Municipalité, faites-vous connaître auprès du service à la population par téléphone au 03 27 22 48 02 ou présentez-vous à l'accueil de la mairie avec votre livret de famille. Les couples dont l'anniversaire se passera en 2021 sont également concernés par cette inscription.

► Voici les couples concernés pour les Noces 2020 : couples mariés en 1970, 1960, 1955, 1950, 1945 et plus.  
Et pour les Noces 2021 : couples mariés en 1971, 1961, 1956, 1951, 1946 et plus.

### Derniers jours pour Saorge

La cagnotte solidaire mise en place par la Ville a dépassé les 10 000 euros. Vous avez encore jusqu'à ce vendredi pour déposer vos dons dans les urnes disposées à l'accueil de la mairie et du CCAS. La mobilisation reste plus que jamais essentielle, la vallée de la Roya se retrouvant de nouveau fragilisée en raison des fortes pluies de ce mois de janvier.



Faire connaître ses produits et ses services sur Internet voire vendre en ligne : ce qui n'était encore qu'un choix il y a à peine un an pour nos commerçants et nos artisans est quasiment devenu une obligation pour garder la tête hors de l'eau en ces temps de crise sanitaire. C'est pourquoi l'agence Pôle Emploi de Saint-Amand-les-Eaux a tenu à organiser un temps d'échange avec eux à l'occasion du lancement de la Semaine du Numérique, lundi 25 janvier.

Ils étaient au nombre de sept, protocole sanitaire oblige. Toutefois, d'autres sessions devraient être organisées prochainement.

Grâce à la visioconférence, des agents de la Région ont notamment pu dresser la liste des aides mises en place en faveur des commerçants et des artisans, dont :

► Le CELE, destiné à ceux qui souhaitent (entre autres) lancer un site e-commerce ou développer le click and collect.

► Le Booster Numérique qui prend la forme d'un accompagnement pris en charge à 100%.

► L'INAC et l'INESS pour ceux qui portent un projet de transition numérique.

La CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) et la CMA (Chambre des Métiers et de l'Artisanat) peuvent également aiguiller pour le référencement, la stratégie sur les réseaux sociaux...

► Critères d'éligibilité et autres d'informations sur [guide-aides.hautsdefrance.fr](http://guide-aides.hautsdefrance.fr)  
L'agence Pôle Emploi est également à votre écoute : contactez le service Entreprises au 03 27 21 45 88 ou sur [entreprise.npc0096@pole-emploi.net](mailto:entreprise.npc0096@pole-emploi.net)

### Amandi'shop

est une application qui offre un gain de visibilité aux commerçants amandinois.

Pour vous inscrire, rapprochez-vous de l'Office du Commerce en appelant au 03 27 40 37 68.

### Milieus humides en fête

**DU 1<sup>er</sup> AU 28 FÉVRIER**

Nos marais, nos étangs, nos cours d'eau sont de véritables richesses. Ils ont d'ailleurs été reconnus d'intérêt international puisque le territoire a obtenu, l'an passé, le label RAMSAR.

Pour vous aider à mieux connaître nos zones humides et leur biodiversité, le Parc naturel régional Scarpe-Escaut propose des animations tout au long de ce mois de février : balades thématiques, chantiers nature, jeux, ateliers...

► Sur inscription, dans la limite des places disponibles.  
Plus d'infos sur [www.pnr-scarpe-escaut.fr](http://www.pnr-scarpe-escaut.fr)

### Un remplaçant pour Eugène-Thomas

Une mobilisation a eu lieu vendredi 22 janvier devant l'école maternelle Eugène-Thomas pour protester contre le remplacement sporadique d'une enseignante, en arrêt pour une durée de six semaines. « Nos enfants sont dispatchés dans les deux classes de l'école et se retrouvent à plus de 40 dans la même classe » regrettent les parents dans un courriel. Les conseillers municipaux se sont ralliés à la manifestation en signe de soutien, tandis que notre Maire a interpellé Jean-Yves Bessol, directeur académique de l'Éducation nationale, dans une lettre. « Je vous demande de bien vouloir intervenir pour qu'un remplaçant soit affecté au plus vite à cette école. »





Covid-19

**Mobilité****Des transports gratuits pour permettre aux 75 ans et plus d'aller se faire vacciner**

Vous avez 75 ans ou plus et vous avez pris rendez-vous pour vous faire vacciner ? Transvilles facilite votre trajet. Vous avez l'habitude de prendre les transports en commun et un arrêt de bus du réseau est présent à proximité de votre domicile ? Sachez que l'aller-retour jusqu'au centre de vaccination est gratuit, sur présentation d'un justificatif. Vous ne disposez d'aucune solution de mobilité ?

Transvilles met en place un service gratuit de transport à la demande et de voyages groupés. Ce service est disponible du lundi au samedi et totalement gratuit, sur présentation d'un justificatif et d'une pièce d'identité.

▶ Pour plus d'informations, appelez Transvilles au 03 27 14 52 52. La ligne est ouverte du lundi au vendredi, de 9h à 18h

# Au centre de vaccination, on mise sur l'anticipation

**Bien que la prise de rendez-vous soit actuellement suspendue en raison du manque de doses disponibles dans la région, le centre de vaccination de Saint-Amand-les-Eaux reste ouvert : une centaine de personnes continuent d'y recevoir chaque jour leur première injection du vaccin contre la Covid-19 grâce à la mobilisation du personnel hospitalier et des libéraux du territoire.**

Vous l'avez peut-être remarqué, il n'est plus possible d'accéder au planning du centre de vaccination via la plateforme numérique Doc-tolib. «LARS (Agence Régionale de Santé)

nous a demandé de suspendre la prise de rendez-vous en ligne» explique Barbara Chiarello, directrice des soins au centre hospitalier de Saint-Amand-les-Eaux. Il en va de même partout ailleurs dans le Nord.

Une régulation qui survient dans un contexte incertain vis-à-vis de la disponibilité des vaccins, les doses étant livrées au compte-gouttes. Or, la demande émanant notamment des 75 ans et plus s'avère particulièrement forte.

De plus, deux doses doivent être inoculées à trois semaines d'intervalle pour que la protection soit optimale. Et l'ARS compte bien «garantir l'injection de chaque deuxième dose.»

## Les rendez-vous posés continuent d'être honorés

Malgré cette restriction, le centre de vaccination de Saint-Amand-les-Eaux marche à plein régime, le week-end compris. En effet, nombreux sont ceux qui ont réservé leurs créneaux à l'avance : les rendez-vous posés continuent d'être honorés.

À l'issue de chaque journée, s'il reste des doses, celles-ci sont inoculées, soit à des personnes pré-inscrites auprès de leur mairie, soit à des soignants en attente.

Et l'agenda n'est pas près de désemplir. À partir du 8 février, les infirmières et les médecins libéraux venus prêter main forte au personnel hospitalier accueilleront les patients qui doivent recevoir leur deuxième injection.

## Des prévisions au jour le jour

Comment le centre de vaccination parvient-il à honorer ses rendez-vous malgré la pénurie des doses ? «Nous anticipons au maximum» souligne Éliette Létard, pharmacienne au centre hospitalier.

Chaque jour, les professionnels de santé se mettent autour de la table pour procéder à des calculs d'apothicaire.

«Nous établissons des prévisions faisons connaître, chaque jour avant midi, nos besoins au centre hospitalier de Valenciennes (où sont stockées les doses). L'établissement nous livre le lendemain un nombre de doses qui varie en fonction de son stock...»

▶ Il vous est toujours possible de vous pré-inscrire à la vaccination grâce notamment aux partenariats noués entre l'hôpital et la Ville. Pour apparaître sur la liste établie par la mairie, appelez au 03 27 22 48 00.

## En quelques chiffres...

**831** personnes ont reçu leur première injection au cours de la première semaine d'ouverture du centre de vaccination, soit du lundi 18 au lundi 25 janvier inclus

**30,7%** d'entre elles habitent à Saint-Amand-les-Eaux ; les autres proviennent de Lecelles, Bruille-Saint-Amand, Hasnon, Mortagne-du-Nord...

**76** ans : l'âge moyen des personnes venues se faire vacciner

Plus de **200** résidents des EHPAD ont reçu leur première injection ; la deuxième leur sera inoculée à partir de février.



## Cours d'EPS : élèves et profs loin d'être sur le banc de touche !

Les mineurs sont désormais concernés par l'interdiction de la pratique sportive en milieu clos. Quelles répercussions sur leur emploi du temps scolaire ? Rassurez-vous, il est loin de s'être transformé en gruyère.

Le lycée Couteaux, par exemple, peut continuer de dispenser des cours d'EPS en extérieur. Les options restent toutefois limitées puisqu'il n'a accès qu'à la piste d'athlétisme et au terrain de football du complexe Jean-Verdavaïne. De plus, les vestiaires restent fermés. Alors, certains professeurs préfèrent nourrir la culture sportive des élèves, notamment à l'approche des Jeux Olympiques de 2024, organisés à Paris !

Le protocole s'avère un peu plus souple du côté des sections sportives football. « Nous avons maintenu deux séances par semaine » précise le responsable, Antony Dupont.

Les jeunes sportifs évoluent au stade municipal. Évidemment, ils sont habitués à jouer en extérieur et par tous les temps. Sur le terrain, pas de véritable match pour éviter le corps-à-corps : les élèves travaillent leur coordination, leur vitesse et leur technique. Seule la musculation a été remplacée par des analyses de jeux via le visionnage de vidéos ou la formation à l'arbitrage. « Ça fait aussi partie du cursus : nous ne formons pas seulement des footballeurs complets mais également des citoyens éclairés. »

► Les inscriptions aux sections football (masculine et féminine) pour l'année 2021/2022 sont lancées : vous avez jusqu'au 2 avril pour faire parvenir votre dossier de candidature disponible sur [ernest-couteaux-saint-amand-les-eaux.enthdf.fr](http://ernest-couteaux-saint-amand-les-eaux.enthdf.fr). Si la situation sanitaire le permet, les candidats présélectionnés seront convoqués aux tests d'entrée.



SAHB

## Green Girls : retour d'Espagne tout sourire

**Les basketteuses amandinoises ont le sourire. Elles sont revenues de Valencia, leur billet pour les huitièmes de finale de l'Eurocup en poche. Une performance qui réjouit tous les supporters. Bravo.**

Beau tournoi pour notre équipe qui partait pour une chaude et intense semaine avec trois matchs en quatre jours. Le challenge a été relevé. Comme on le sait nos Green Girls ont terminé à la seconde place de leur poule dominée par les hôtes, le redoutable Valencia.

Organisée en bulles, la compétition rassemblait 32 équipes. Elle s'est jouée sans la fièvre habituelle de ces compétitions internationales. Et pour cause, pas de public dans l'Arena des rives de la Turia, pas de contact, pas de sorties. Confinées dans leurs hôtels, les athlètes sont restées avec leur staff, ne pouvant sortir que pour les matchs. Ambiance.

« C'était un gros challenge pour nous, explique la meneuse Aléxia Dubié n°6 ; une semaine de jeu sur un rythme inédit. Il fallait maintenir une bonne condition. Nous avons bien préparé le déplacement avec kiné et entraîneurs. Le séjour s'est bien passé de ce point de vue, c'était fatiguant mais nous étions prêtes »

Les deux premiers matchs se sont joués face à des équipes belges. Contre Braine, que le SAHB avait rencontré en avant-saison, il fallait prendre une revanche. Ce fut fait avec un engagement fort. Prenant l'avantage dès le premier quart temps, les Amandinoises ne laissèrent pas l'adversaire revenir à la marque. Victoire par 82-64.

Contre Hema SKW, ce n'est qu'à partir du second quart temps que le SAHB prenait l'avantage. Il ne laissa jamais Hema revenir. Deuxième victoire 76-63. La qualification était acquise.

Lors du dernier match contre Valencia, les Green Girls réussirent à maintenir le contact jusqu'à la troisième période. A la mi-temps le score n'était que de 30 à 25 pour les Espagnoles. Hélas comme redoutée, la dernière période fut très dure avec des pertes de balle et des fautes sans doute évitables. Valencia s'imposait logiquement : 71-50.

A la deuxième place de leur poule, les Amandinoises pouvaient se féliciter de leur qualification. Good job !

### De bonne augure pour la suite

Morgan Armant n°11, intérieure confirmait au retour le bonus de ce tournoi européen : « On s'est bien trouvé sur le terrain, on a renforcé le travail d'équipe. On a fait un beau parcours. Certes la pandémie réduit le plaisir d'une pareille rencontre mais cela n'enlève rien à l'expérience vécue. Ce sont des moments très forts qui nous seront profitables. »

Alexia Dubié confirme « Nous avons gagné en confiance, renforcé l'intégration dans l'équipe. Ce sont des bons matchs que nous avons vécus. Jouer au niveau international constitue une bonne leçon, profitable ».

La semaine espagnole restera donc une étape constructive pour l'équipe du SAHB dont elle devrait tirer bénéfice. Pour les huitièmes de finale, le SAHB affrontera le club hongrois de Szeksard, le 16 mars. Où ? Le choix n'est pas fait à ce jour. Ce sera un match décisif : le vainqueur se qualifiera pour les quarts. Croisons les doigts. ◀



Vie associative

## Mots et Merveilles s'implante en ville et cherche des bénévoles : pourquoi pas vous ?

Réserver un billet de train sur Internet ; choisir un plat au restaurant ; postuler à une offre d'emploi... Ces actions vous semblent banales. Pourtant, elles relèvent, pour certains, du parcours du combattant.

L'illettrisme reste bien plus répandu qu'on ne le croit. Dans les Hauts-de-France, 11% de la population en souffre (contre 7% au niveau national). Un chiffre qui recouvre des réalités bien différentes : l'isolement, la déscolarisation, des problématiques familiales peuvent notamment en être à l'origine...

### Des cours individuels et personnalisés dispensés par des bénévoles

L'illettrisme n'est, ni un gros mot, ni une fatalité comme le prouve, par ses actions, l'association Mots et Merveilles. Implantée depuis onze ans en Sambre-Avesnois, la structure a décidé d'élargir sa zone d'intervention et de s'implanter à Saint-Amand-les-Eaux pour rayonner dans le Hainaut.

C'est au sein d'un local dédié, à la Médiathèque des Encres, que des cours « individuels et personnalisés » seront bientôt dispensés par des

bénévoles, comme l'explique Hélène Frison, coordinatrice territoriale au sein de l'association. « Nous formons des binômes apprenant-bénévole en fonction des centres d'intérêt, des tempéraments... Nous faisons en sorte de créer une connivence, une relation de confiance sur laquelle s'appuyer pour dispenser un accompagnement de qualité. »

### À la recherche de personnes motivées qui seront formées et accompagnées

Vous aimeriez faire partie des bénévoles ? Un seul critère prime : la motivation. Peu importe votre curriculum vitae. « Nous avons des retraités, des étudiants, des mères au foyer... Certains ont fait des études, d'autres pas. Le principal est d'avoir envie de partager cette aventure. » Et si vous ne vous souvenez plus des règles d'accord du passé composé ou de la liste des conjonctions de coordination, ce n'est pas bien grave. « Un salarié de l'association sera toujours présent en cas de besoin. Pour éclaircir un point de conjugaison ou d'orthographe, nous chercherons dans des livres... Bénévoles et apprenants chemineront ensemble ! » Enfin, vous ne serez pas jeté dans le grand bain sans préparation : vous suivrez une formation grâce à laquelle vous assimilerez, entre autres, les méthodes pédagogiques adaptées aux adultes.

### « Les apprenants cessent d'être invisibles »

Au fil des séances, vous verrez l'apprenant prendre confiance en lui et évoluer... « L'impact social ne se mesure pas forcément au travers de chiffres mais par les changements de posture. Les apprenants cessent d'être invisibles, osent s'inscrire aux ateliers collectifs que nous organisons voire se lancer dans une formation... Certains, en Sambre-Avesnois, sont même devenus bénévoles à leur tour ! »

▶ Plus d'informations au 06 31 40 27 85 ou sur [secretariat.saintamand@asso-motsetmerveilles.fr](mailto:secretariat.saintamand@asso-motsetmerveilles.fr)



Il est des graines qui patientent avant de germer... François-Xavier Salembier en gardait au moins deux dans son for intérieur : la passion de l'histoire et le goût de l'écriture. Délesté de ses obligations professionnelles, il s'est dit qu'il était temps de les confier au terreau favorable d'un emploi du temps libéré de contraintes. Ainsi a-t-il repris l'esquisse d'un roman qu'il avait conçu quand il était étudiant. Cet Amandinois, originaire de la métropole lilloise et installé au Saubois depuis quinze ans, a remis la maquette sur le métier, entrepris les recherches historiques indispensables ; puis, jour après jour, s'est mis au clavier... Un premier livre est né « La blessure des ombres »,

### Un Amandinois se lance dans le roman

## L'épopée d'un baron de province

premier volet d'une véritable épopée historique qui débute au 18<sup>e</sup> siècle. Deux autres tomes ont suivi l'amenant à passer la Révolution puis l'Empire... Et, coquetterie d'auteur, il a aussi trempé sa plume dans l'anticipation en signant un livre sur la destinée humaine, sur terre et ailleurs, à la fin du 21<sup>e</sup> siècle !

« J'ai toujours aimé l'histoire. Surtout celle des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles. Je mets en scène un baron de province qui doit affronter la Révolution et l'effondrement de son monde. Il doit vivre dans une nouvelle société qui émerge. Il y a de l'action, de l'amour, confie l'auteur. C'est romanesque mais toujours avec une solide trame historique. L'épique et l'époque en quelque sorte. Mon héros, le baron Guillaume Drouet d'Herman vit dans sa Mayenne natale et se confronte aux bouleversements de son temps. »

« Aujourd'hui mes livres sont sur la table, j'ai réalisé un rêve d'adolescent », confie Fran-

çois-Xavier. « J'éprouve une certaine fierté d'être allé jusqu'au bout de mon entreprise. C'est une sorte d'aventure, vivre et être accompagné par ses personnages. C'est une forte expérience. ». Si notre Amandinois, « ni Victor Hugo, ni Ken Follett », affiche une vraie humilité, il peut toutefois revendiquer une belle réussite personnelle. François-Xavier Salembier a auto-édité ses ouvrages et va désormais les confier aux lecteurs. Son épouse, Marie-André a pris en main le volet communication et distribution. On devrait sans tarder retrouver l'épopée du baron dans les librairies.

▶ Les impatients peuvent déjà commander les livres directement via le mail [lecloduscarne@orange.fr](mailto:lecloduscarne@orange.fr) ou via la page [facebook.com/francoisxaviersalembier](https://www.facebook.com/francoisxaviersalembier)  
Trilogie Tome 1 : « La blessure des ombres »  
tomes 2 et 3 : « Le Trésor de Clichy » et « Les Enfants de l'empire »

Conformément au nouveau règlement intérieur du conseil municipal, une tribune est réservée aux groupes politiques après chaque Conseil Communautaire. Ces textes sont publiés sans retouche et les propos ci-dessous n'engagent que leurs auteurs.

## Le logement, c'est pour quand ?

Au terme d'une procédure de 6 ans, révélatrice des méandres administratifs dont la France détiendrait un brevet que personne ne nous volera, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) a été adopté par la CAPH.

Il ressort des disparités de plus en plus profondes entre la ville de Saint-Amand et le reste de l'Amandinois, c'est-à-dire les villages environnants. Ces derniers se développent démographiquement, concentrent de plus en plus les revenus élevés, tandis que Saint-Amand se dépeuple, se paupérise et vieillit inexorablement.

Il est important et urgent de fixer dans notre ville de nombreux ménages jeunes, actifs et avec des revenus supérieurs à la moyenne. Pour cela, il

faut une offre immobilière renouvelée. Par parenthèse, ce sera la seule façon de ne pas devoir fermer des classes et plus généralement des services publics. Il ne suffit pas de se désoler de la disparition de ces services de notre territoire, il faut d'abord prendre des mesures pour corriger notre déclin.

Pourtant, la majorité municipale prévoit de poursuivre l'implantation de logement sociaux à hauteur de plus de 30% dans un futur programme le long de la Scarpe, face au Parc du même nom.

Le PLUI fait une erreur de diagnostic lorsqu'il prévoit de « maîtriser le développement résidentiel » dans l'Amandinois ; il faut le faire dans la périphérie rurale, mais il faut au contraire redynamiser la ville-centre, qui a perdu 1.000 habitants en une di-

zaine d'années. Les friches et les « dents creuses » ne manquent malheureusement pas. A cet égard, il serait temps de faire quelque chose de la friche située rue du 2 septembre 1944, à 3 minutes à pied de la gare ; voilà près de 15 ans qu'on discute, qu'on nous annonce des projets et qu'il ne se passe rien... à ceci près que la collectivité a réalisé près de 100.000 € de travaux après avoir acheté la parcelle au prix fort...

Notre commune a un déficit criant de logements. Ce sujet est autrement plus urgent que celui de la mise en œuvre d'une taxe d'enlèvement des ordures ménagères...

**AGIR POUR SAINT-AMAND**

Eric CASTELAIN

## « Notre ville et les habitants ont d'autres besoins que la création dispendieuse d'un pont d'opérette. !

Si le Maire de Saint Amand brille désormais par son absence à la CAPH, son ami politique Maire de Raismes et nouveau Président continue de sévir pour affaiblir notre ville. **Aussi Eric RENAUD notre élu à l'Agglo est le seul à faire entendre la voix des Amandinois.** Surtout contre la Taxe Poubelle qui frappe déjà les locataires HLM et du privé sur leurs charges locatives en attendant le tour des propriétaires sur leur prochaine feuille d'impôt foncier !

**De même, le Maire s'entête sur le projet d'un pont d'opérette à 2 millions d'euros à la place des ruines de celui de l'ancienne Abbaye. Si les Amandinois laissent faire ce projet délirant et démesuré, c'est 3,8 millions d'euros qui au final auront été gaspillés pour ces quelques vestiges qui peuvent être**

**mis en valeur à moindre frais.** Si il y a encore de l'argent à mettre pour ce patrimoine qu'est la Tour Abbatiale c'est en priorité sur son réaménagement intérieur ! Notamment pour permettre au grand public d'accéder à son sommet et booster véritablement l'attractivité touristique du centre ville !

**Avec la crise sanitaire et ses conséquences désastreuses pour les finances de notre ville et la situation des habitants, les priorités locales sont ailleurs !** L'état de désolation du cœur de ville et de ses activités interpelle. La vétusté et la désuétude des écoles Barbusse, Thomas, Pauwels, La Tour et Benoist alerte. Tout comme la situation d'abandon du site thermal ou l'aspect de nos entrées de ville qui dégradent l'image de notre cité qui se veut

touristique. De même de nombreux quartiers à travers la ville attendent toujours leur embellissement comme le parc de la scarpe qui n'en est pas un, etc... **La sont les vrais besoins du moment ! Le reste n'est qu'effet de manche pour masquer en les aggravant les dérives d'une gestion municipale monocratique et mégalomane. La démocratie et la transparence exigent que les Amandinois soient valablement informés et consultés sur cette nouvelle gabegie municipale !**

**L'ALLIANCE AMANDINOISE**

Eric RENAUD, Claudine DEROEUX,  
Antoine DELTOUR, Nathalie BIGEX-GRIMAUX,  
Hassane MEFTOUH

## Analysons les eaux usées pour lutter contre la COVID

Chers Amandinois,

Nous traversons toujours une période d'incertitude très anxiogène. Alors que le gouvernement brandit la possibilité d'un nouveau confinement, beaucoup d'entre nous s'inquiètent à juste titre. Nous pensons notamment aux commerçants déjà touchés par le couvre-feu à 18h, mais aussi à nos étudiants en difficulté.

Nous avons appris il y a peu que l'ARS Hauts-de-France suspend les prises de RDV pour se faire vacciner contre la Covid-19, car il n'y a pas assez de doses pour répondre à la demande...

Dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid19, les collectivités territoriales doivent agir

en coordination avec les services de l'État pour lutter du mieux possible contre la propagation de ce virus.

C'est pourquoi nous avons souhaité attirer l'attention de la municipalité de St Amand au sujet des analyses des eaux usées traitées par la station d'épuration. L'analyse des charges virales qu'elle contient est un indicateur précis qui permet de suivre l'évolution du virus sur un territoire. Cette méthode a déjà fait ses preuves dans d'autres régions en France.

A ce titre, nous aimerions connaître l'analyse faite sur les eaux usées traitées par la station d'épuration de St Amand Les Eaux. L'exploitation de ces résultats permettrait de mieux anticiper l'évolu-

tion de la situation sanitaire et les mesures adéquates qui en découleraient.

Nous devons tout mettre en œuvre pour sortir au plus vite de cette situation et retrouver nos libertés. D'ailleurs, le RN recommande également au niveau national de contrôler les arrivées de TOUS les pays étrangers, de distribuer des tests salivaires ou encore de mobiliser tous les acteurs de la santé pour la vaccination : médecins libéraux, infirmières libérales, pharmaciens, kinés afin de vacciner au plus vite ceux qui le souhaitent.

**DÉFENDRE LES AMANDINOIS -  
RASSEMBLEMENT NATIONAL**

Guillaume FLORQUIN et Bérengère MAURISSE

## Poursuivre le développement économique de l'agglomération et de Saint-Amand

Il aura beaucoup été question de développement économique lors du dernier conseil communautaire, et pour cause, cela représente l'une des compétences principales de La Porte du Hainaut. Notre cité thermale en est, d'ailleurs, une de ses locomotives avec son tissu économique riche et varié allant de l'industrie, au commerce de proximité et à l'artisanat, en passant par le tourisme grâce à son patrimoine et à ses thermes. Nos parcs d'activité continuent leur expansion, en témoigne notamment celui du village d'artisan du Saubois qui va accueillir de nouvelles entreprises.

Cependant, dans cette situation de crise sanitaire qui risque de se traduire en crise économique, il était important de poursuivre l'accompagnement

de nos entreprises très fortement impactées par celle-ci. C'est ce qui avait été fait dès le printemps 2020 et nous avons tenu à ce que de nouvelles aides soient décidées. C'est chose faite, puisque ce dernier conseil communautaire a permis d'entériner jusqu'à 1,6 million d'euros d'aides supplémentaires aux entreprises.

Si nous devons répondre au mieux à cette crise présente, cela ne nous a pas empêché de regarder vers l'avenir. Le Conseil de développement de La Porte du Hainaut qui regroupe les acteurs économiques, sociaux et associatifs du territoire, a fixé deux axes de travail pour le futur : la transition écologique et le développement des mobilités. Aussi, nous serons attentifs à ce que les projets

amandinois en ce sens puissent être accompagnés au mieux.

Enfin, ce conseil communautaire a également été consacré au Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Les remarques et demandes exprimées par notre commune ayant été reprises par celui-ci, nous avons donc voté pour ce PLUI. Avec celui-ci, nous pourrions poursuivre le développement harmonieux de notre cité thermale au cours des prochaines années.

**ENSEMBLE SAINT-AMAND AU COEUR**

Jean-Marc MONDINO, Alain BOCQUET,  
Fabien ROUSSEL, Cécile GRASSO-NOWAK,  
Noura ATMANI, Pascale TEITE, Héléne DA SILVA,  
Didier LEGRAIN - Conseiller-e-s communautaires

**Conseil communautaire**

# Vers un territoire plus autonome sur le plan énergétique à l'horizon 2030

« Une grosse boîte à idées. » C'est par le biais de cette métaphore que Didier Cousin définit le Conseil de développement de La Porte du Hainaut dont il est le président.

Cette instance regroupe des acteurs du monde associatif, économique, social ou encore syndical qui, bénévolement, s'engagent dans une réflexion sur des questions d'intérêt général, émettent des propositions auprès des élus locaux et organisent des actions sur le territoire.

À l'occasion du dernier conseil communautaire qui s'est tenu lundi 18 janvier à Wallers-Arenberg, les élus ont pris connaissance de la feuille de route qui guidera le Conseil de développement pour les prochaines années.

Et, parmi les préoccupations, c'est la transition écologique qui tient le haut du pavé.

## La Porte du Hainaut deviendra-t-elle autonome en énergie en 2030 ?

« Bien évidemment, l'objectif est difficile à atteindre, mais nous pouvons commencer à poser un diagnostic et à mettre en place des actions » a souligné Didier Cousin. « Quelles sont les sources d'énergie renouvelable sur notre territoire ? Comment les développer ? L'idée est de soutenir l'émergence de projets innovants, au sujet de la méthanisation, du photovoltaïque, du stockage d'énergie ou du solaire... »

Nos jeunes doivent être impliqués via notamment le lancement de formations de tous niveaux, source d'emplois non-délocalisables... »

Deuxième piste de réflexion, toujours dans une démarche de

développement durable: la mobilité douce. Quelles solutions proposer aux écoliers, aux étudiants, aux actifs, aux personnes vulnérables, aux touristes ? « Il ne s'agit pas seulement de répondre aux enjeux de déplacement. Le sujet touche aussi à l'environnement, la qualité de l'air, la santé, l'urbanisme, le stationnement, la sociabilité... »

Un point sur l'avancée des travaux pourrait être réalisé deux fois par an.



© Porte du Hainaut

## Les autres délibérations

► Après six ans de travail, des centaines de réunions et des milliers d'échanges, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal a été adopté. Il doit permettre un aménagement cohérent de La Porte du Hainaut qui tient compte des spécificités de chaque territoire : l'Amandinois et sa campagne, le Denaisis et son tissu urbain, le bassin minier de Wallers-Arenberg...

► La Porte du Hainaut compte adopter un pacte de gouvernance dont l'objectif est d'assurer une meilleure représentativité et participation aux décisions de l'ensemble des communes.

**Éducation**

# Les inscriptions scolaires pour l'année 2021/2022 sont lancées

En septembre prochain, votre enfant entrera, pour la première fois, à l'école maternelle ou passera en CP\* ?

### 1 Dès à présent, préparez vos documents



- Le formulaire d'inscription signé des deux parents (sauf si l'autorité parentale est exclusive) à télécharger sur [portailfamille.saint-amand-les-eaux.fr](http://portailfamille.saint-amand-les-eaux.fr) ;
- Le livret de famille ;
- La pièce d'identité des parents (et de l'enfant si disponible) ;
- Le carnet de santé de l'enfant ou un certificat médical attestant que

- l'enfant a subi les vaccinations obligatoires ;
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, quittance de loyer...).
- En cas de séparation ou de divorce des parents : le jugement. En l'absence de jugement ou si les deux parents demeurent titulaires de l'autorité parentale, le formulaire d'inscription devra revêtir

la signature des deux parents.  
► Pour les familles hébergées: un certificat d'hébergement, un justificatif de domicile de l'hébergeant ainsi qu'un document reprenant la nouvelle adresse de la personne hébergée.

► Pour les enfants n'habitant pas le secteur de l'école souhaitée, la demande de dérogation téléchargeable sur le site Internet de la Ville ainsi qu'un maximum de pièces justifiant la demande. Pour les non Amandinois, une autorisation de la commune de résidence devra être fournie.

### 2 Renvoyez le dossier rempli par mail...



sur [enicolas@saint-amand-les-eaux.fr](mailto:enicolas@saint-amand-les-eaux.fr) ou prenez rendez-vous avec le service Éducation de la mairie pour le déposer en main propre au 03 27 22 48 73. Les agents vous accueillent du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h15, cour de l'Échevinage.

### 3 Après réception du certificat d'inscription...



**prenez contact avec le/la directeur/directrice de l'école**

\* L'inscription au CP sera automatique pour les écoles primaires Eugène-Pauwels et Georges-Wallers. Si votre enfant fréquente un autre groupe scolaire, vous devrez réaliser les démarches.

## En bref...

**Stationnement****Des stationnements en zone bleue à proximité de la gare**

Vous devez désormais vous servir de votre disque bleu lorsque vous garez votre véhicule dans la nouvelle zone bleue instituée rue du 2 septembre 1944. Seules les places situées entre le rond-point qui mène au pont du Moulin Blanc et l'intersection avec la rue Gambetta sont concernées.

La zone bleue de la rue Gambetta est, quant à elle, maintenue.

Pour rappel, en zone bleue, le stationnement est limité à deux heures entre 9h et 19h, sauf les week-ends et les jours fériés. Les véhicules équipés de la vignette résidentielle peuvent se stationner sans limitation.

**État civil****Vous avez 16 ans ? N'oubliez, ni votre recensement, ni votre journée Défense Citoyenneté en ligne !**

Dans les trois mois suivant votre seizième anniversaire, vous devez absolument procéder à votre recensement. Comment ça fonctionne ?

Les démarches s'effectuent en mairie : prenez rendez-vous en appelant au 03 27 22 48 00. N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité ou de votre passeport valide, ainsi que de votre livret de famille à jour.

Suite au recensement, vous devrez effectuer votre journée Défense et Citoyenneté. En raison de la crise sanitaire, celle-ci s'effectue, non plus au sein d'une caserne militaire, mais en ligne au travers notamment de vidéos. Vous devriez recevoir une convocation qui vous indiquera la marche à suivre.

▶ Plus d'infos sur la journée Défense et Citoyenneté sur [www.majdc.fr](http://www.majdc.fr)

**À savoir**

▶ En vous faisant recenser, vous serez automatiquement inscrit sur les listes électorales de la commune, ce qui vous permettra de voter dès l'âge de 18 ans.

▶ Le recensement peut aussi s'effectuer en ligne à partir du site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

▶ À l'issue de la journée Défense Citoyenneté, vous recevrez une attestation, précieux sésame grâce auquel vous pourrez vous inscrire aux examens et aux concours de l'État tels que le baccalauréat ou encore le permis de conduire.

▶ Les jeunes qui rencontrent des difficultés d'accès à internet et qui sont dans l'impossibilité d'effectuer leur JDC en ligne seront prioritaires pour l'effectuer en présentiel dès que les conditions sanitaires le permettront à nouveau.

**ÉCOUTEZ LES 48 CLOCHES DU CARILLON**

Des concerts, interprétés par nos carillonneurs amandinois, sont programmés chaque mardi et vendredi des mois de février et mars de 12h à 12h30. Prenez dates !

▶ Mar. 2 fév.: Nathalie Busson - Ven. 5 fév.: Charles Dairay - Mar. 9 fév.: Sylvain Bourghelle - Ven.

12 fév. : Charles Dairay - Mar.16 fév.: Nathalie Busson - Ven.19 fév.: Charles Dairay - Mar. 23 fév. ; Ven. 26 fév.; Mar. 2 mars ; ven. 5 mars : Marie Jaulin - Mar. 9 mars Sylvain Bourghelle - Ven. 12 mars: Charles Dairay - Mar. 16 mars: Nathalie Busson - Ven. 19 mars : Charles Dairay - Mardi 23 mars : Sylvain Bourghelle - Ven. 26 mars : Charles Dairay - Mar. 30 mars: Nathalie Busson

▶ **MÉDIATHÈQUE DES ENCRES : VENEZ CHOISIR VOS LIVRES !**  
Nous vous accueillons du mardi au samedi

de 14h à 17h45. Bonne nouvelle, venez découvrir toutes les nouveautés : romans, BD, revues...

▶ Il est possible d'emprunter 10 documents de chaque catégorie pour 6 semaines. Plus d'infos au 03 27 22 49 80

▶ **VOTRE VILLE SUR FACEBOOK**  
Suivez notre page Facebook et cliquez sur « J'aime » pour ne rien manquer des actualités et des projets de la ville.

▶ Pensez à activer les notifications. En espérant vous y retrouver

nombreux : <https://www.facebook.com/mairie.saint.amand.les.eaux>

▶ **MARCHÉS**  
Des producteurs locaux avec les Amis de l'école G. Wallers : dim. 7 février.

▶ De 8:30 à 13:00 - Place du Mont-de-Bruyères

Marché tous les vendredis

▶ De 8:00 à 13:00 - Parking Davaine. Port du masque obligatoire

**COLLECTE DÉCHETS**

▶ **MER. 3 FÉV.**  
(déchets ménagers)

▶ **MER. 10 FÉV.**  
(avec sacs jaunes et bac à verre)

**DÉCHÈTERIE**

Du lun. au sam. de 9h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h, le dimanche de 9h à 12h. Fermeture le jeudi et jours fériés.

**NUMÉROS UTILES**

▶ Médecin de garde 03 20 33 20 33  
▶ Smir 0800 81 13 92  
▶ Mairie 03 27 22 48 00  
▶ CCAS 03 27 09 08 40

**Restez en contact :**

Recevez gratuitement notre LVAnews



Journal municipal réalisé par le Service Communication, 69 Grand'Place, 59230 Saint-Amand-les-Eaux, 03 27 22 49 70, [lavieamandinoise@saint-amand-les-eaux.fr](mailto:lavieamandinoise@saint-amand-les-eaux.fr)

Impression : Imprimerie Gantier

**Décès** CHATILLON Martine (64 ans). DIGIRONIMO Vito (68 ans). MATECKI André (74 ans). WACQUET André (84 ans). COLLART Jean Michel Dominique (61 ans). BERTEAU DELCROIX Julienne (85 ans). DEVILLERS Christian (73 ans). BUSIÈRE MASSON Emilienne (92 ans). WILMET Marguerite (101 ans).

**Menu LUN. 1<sup>er</sup> FÉV.** Salade de haricots verts, boulettes de bœuf, sauce brune, coquillettes, yaourt vanille, banane. Repas BIO

**MAR. 2 FÉV.** Potage crécy, longe de porc sauce ratatouille, riz créole, cantal, crêpe au sucre.

**MER. 3 FÉV.** Salade américaine, burger végétarien, potatoes, muffin.

**JEU. 4 FÉV.** Potage aux poireaux, escalope de volaille sauce tandoori, semoule, yaourt, clémentine.

**VEN. 5 FÉV.** Salade aux croûtons, poisson meunière, gratin de chou-fleur, pommes vapeur, fromage Pyrénées, poire au sirop.